

Juillet 2023

www.casson.fr



La feuille de chêne

• Magazine d'Informations Municipales • Semestriel •

CASSON AU PRINTEMPS



▲ Lys dans la rue Sainte-Marie



▲ Cerisier fleurs rue des Myotis



▲ Prairie Fleurie aux Lagunes



▲ Rond-point route de Nort-sur-Erdre



Retrouvez la commune sur



Le Maire répond à vos questions



Question : "Quand sera mis en œuvre la vidéoprotection à Casson ?"

Réponse : L'installation de la vidéoprotection sur le domaine public à Casson est un des objectifs de l'équipe municipale. Ce projet, initialement présenté pour 2023, est désormais finalisé, et nous avons sollicité une subvention d'investissement auprès du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), afin d'optimiser les finances communales. Nous n'avons malheureusement pas été retenus pour l'année 2023. Le sujet est toujours d'actualité, et nous représenterons un dossier de subvention pour 2024 afin que ce projet puisse voir le jour l'année prochaine.

Question : "Y-aura-t-il de nouvelles réunions de quartiers en 2023 ?"

Réponse : Les rencontres régulières avec les habitants sont la priorité de l'équipe municipale. Nous avons souhaité instaurer ces temps d'échanges dès le début du mandat, courant 2020, mais la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de ces rencontres. Les premières réunions de quartier ont eu lieu en 2022, et nous reproduirons ce schéma en 2023, avec des rencontres sur place, dans les hameaux concernés. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de renouveler ces échanges qui ont été d'une grande richesse, et qui ont débouché, après un travail important des élus et des agents, sur des aménagements concrets et productifs, en particulier sur la sécurité routière. Les modalités pratiques des réunions de quartiers 2023 sont présentées, au sein de ce bulletin municipal (page 4).

Philippe Euzénat
Maire

Hommage à Monsieur ANASTACIO Francisco,

Le 5 mai dernier la commune a perdu une figure de la vie locale. Francisco ANASTACIO, était connu sur la commune pour son investissement associatif mais aussi pour son bar/restaurant « Le puits Salomon ».

Président du Club de Football dans les années 90, Francisco avait à cœur de développer les équipements du terrain sportif et notamment d'un terrain enherbé pour l'association de football. Le puits Salomon quant à lui (situé rue du bas du bourg, face au puits du même nom) attirait du monde et sa cuisine portugaise avait ses aficionados et notamment le cataplana (plat typique). Le restaurant inauguré le 16 décembre 1988, a ensuite ouvert ses portes pour le nouvel an 1989. Pendant une vingtaine d'années, Le puits Salomon a régalié les papilles des Cassonnais et des routiers de passage... qui parfois remplissaient la rue du bas du bourg jusqu'à la rue des Egréas !

Pour son engagement associatif, pour sa participation à la vie de la commune et pour son attachement à celle-ci, nous souhaitons lui rendre ce dernier hommage.

Magazine d'Informations Municipales de Casson

Réalisation : Commission Relation à la population et communication
(Armelle BOSSIS, Romain ETIENNE, Éric TELLIEZ et Armel VION)

Responsable de la publication :
Philippe EUZÉNAT

Directeur de la publication :
Romain ETIENNE

Tirage : 1 100 exemplaires

Conception : Pixiyo

Impression : Maya Imprimerie

Credit photo : Freepik

Sommaire

DÉROULONS NOTRE ACTUALITÉ	3
FAÇONNONS NOTRE AVENIR	14
PARTAGEONS NOS PASSIONS	15
INFORMONS-NOUS	27
ET SI CASSON SE RACONTAIT...	31



Arrivées récentes à la mairie

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de nouveaux agents au sein de notre commune. Ils joueront un rôle essentiel dans le renforcement de nos services et contribueront à une gestion améliorée de la commune.

Directrice Enfance, Éducation et Jeunesse (EEJ) :



Nous accueillons avec enthousiasme Mme Cécile VIVANCOS, qui rejoint notre équipe en tant que directrice de l'EEJ. Forte d'une solide expérience dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, elle participera activement à la définition des orientations stratégiques dans ces domaines clés. Son expertise sera précieuse pour assurer le bon fonctionnement de notre école, du restaurant scolaire, de Croq'Loisirs, de Paprika et du Relais Petite Enfance. Nous sommes convaincus que sa contribution sera essentielle pour favoriser l'épanouissement de nos enfants et jeunes.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à l'ancienne directrice, Mme Mélina COURTIN, qui a quitté notre commune pour relever un nouveau défi professionnel au sein d'une communauté de communes voisine.

Responsable finance et comptabilité :

Nous sommes heureux d'annoncer la création d'un nouveau poste de responsable finance et comptabilité au sein de notre commune. Nous accueillons chaleureusement Mme Patricia SARROTTE, qui occupe ce rôle important depuis janvier dernier. Elle rejoint notre équipe avec une solide expérience en matière financière après avoir

été au sein d'une commune voisine, notamment en poste à Treillières. Elle sera chargée d'assurer une gestion transparente et efficace des ressources financières de notre commune, en veillant à une comptabilité précise et à l'optimisation des procédures budgétaires.



Communication, évènementiel et vie associative :

Nous sommes également ravis d'annoncer la création d'un nouveau poste de chargé de la communication, de l'évènementiel et de la vie associative. Nous souhaitons la bienvenue à M. Samuel ROSSET, qui occupe ce poste depuis le 19 juin.



Il apporte une solide expérience en matière de communication, acquise lors de son précédent poste à la commune de Villepreux dans les Yvelines. Il sera chargé de coordonner les actions de communication, de promouvoir les événements et les initiatives de la commune, d'assurer une présence active sur les réseaux sociaux et d'améliorer la visibilité de nos actions auprès de tous.

Enfin il permettra de promouvoir la diversité et la richesse de notre tissu associatif. Nous comptons sur lui pour favoriser un climat de coopération et d'échanges constructifs entre la municipalité et les associations locales. Il participera également à l'organisation des événements communaux.

Urbanisme :

Enfin, nous accueillerons dans le mois de juillet une nouvelle agent en charge de l'urbanisme et du développement durable, Mme Mélissa RICHOL, qui viendra en remplacement de M. Damien LELAURE. Nous vous invitons à lui réserver le meilleur accueil lors de vos demandes et démarches liées à l'urbanisme en mairie.



Ces nouveaux visages, contribueront à une gestion plus dynamique, transparente et efficiente de notre commune. Nous restons engagés à vous fournir des services de qualité et nous sommes convaincus que leurs compétences et leur engagement seront bénéfiques pour tous et faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Commission relation à la population et communication

Réunions de quartiers... Elles reviennent en 2023 !

Après les premières éditions de réunions de quartiers en 2022, particulièrement appréciées par tous et très enrichissantes, les élus du Conseil Municipal vous donnent rendez-vous pour les réunions de quartiers 2023, qui se dérouleront principalement dans les hameaux.

Pour cette nouvelle édition, le zonage initial des quartiers a été modifié. Ainsi l'une des zones a été divisée pour être intégrée dans les autres découpages.

Dates à retenir dans vos agendas :

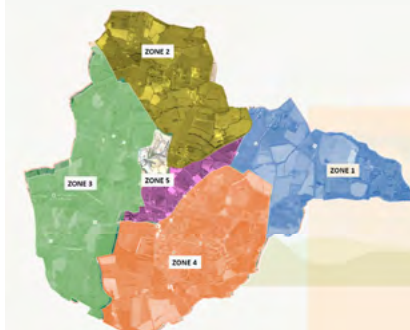
- Samedi 23 septembre à 9h30, sur la place Montréal - Zone 4 ;
- Samedi 7 octobre à 9h30, au 193 la Gaudière - Zone 2 ;
- Samedi 14 octobre à 9h30, au 40 l'Hébergement - Zone 3 ;
- Samedi 21 octobre à 9h30, au chêne chais - Zone 1 ;
- Samedi 4 novembre à 9h30, à la salle municipale - Zone 5.

Pour rappel, le découpage de la commune permet de fixer un certain nombre de dates de rencontres et de cibler les échanges sur vos quartiers, néanmoins l'ensemble des Cassonnais et Cassonnaises sont les bienvenus à chacune des réunions.

Lors de ces réunions, il n'y a pas d'ordre du jour, c'est vous qui le faites avec vos sujets, vos échanges et nous serons là pour vous répondre et discuter avec vous.

DÉCOUPAGE DES QUARTIERS

- Samedi 23 septembre
Zone 4 – Place Montréal
- Samedi 7 octobre
Zone 2 – n°193 La Gaudière
- Samedi 14 octobre
Zone 3 – n°40 L'Hébergement
- Samedi 21 octobre
Zone 1 – Le Chêne chais
- Samedi 4 novembre
Zone 5 – salle municipale



C'est avec plaisir que nous vous retrouverons à nouveau à l'occasion de ces rencontres autour d'un petit-déjeuner !



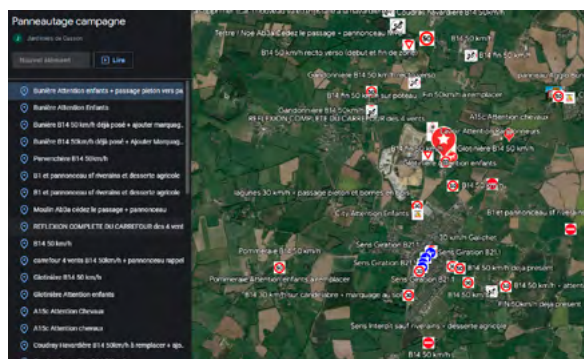
Pour avoir une idée des échanges qui ont eu lieu en 2022, vous pouvez consulter les comptes-rendus qui ont été publiés sur le site internet.

Focus sécurité routière

Suite aux réunions de quartiers 2022, dont la thématique principale était la sécurité routière, les riches échanges avec les habitants ont permis d'identifier des points d'amélioration sur l'ensemble du territoire communal. Plusieurs aménagements ont été réalisés (tel que le plateau surélevé rue du Patis-Jars qui permet la sécurisation de cette entrée de bourg, ou l'installation de bandes rugueuses rue Sainte-Marie), d'autres sont en cours de réalisation.

A cet effet, les services techniques de la commune travaillent sur un programme de panneautage et de marquage au sol, pour environ 25.000€, qui permettra une sécurisation accrue des usagers, partout sur la commune.

Les agents ont également travaillé sur un outil visuel qui permettra à chacun de découvrir les nouveaux aménagements, chaque point sur la carte ci-dessous représente un nouveau panneau de sécurité routière qui sera installé :



Pour accéder à la carte interactive, flashez le QR code !

Retour sur l'inauguration de la liaison douce entre Casson et Sucé-sur-Erdre

La liaison douce a été inaugurée le samedi 27 mai, vous étiez nombreux à être présents pour cet événement où il vous était proposé notamment un atelier de réparation et de gravure de vélo sur la place Montréal.

Le trajet à vélo entre les deux communes a quant à lui été accompagné en musique par la compagnie Carbone Zero.



Commission cadre de vie

Salle polyvalente : Bientôt un nouvel espace polyvalent pour tous !



Nous sommes ravis de vous annoncer le début prochain des travaux de construction de la nouvelle salle polyvalente, un projet qui bénéficiera à toute la commune. Après une période d'attente respectueuse de la nidification des oiseaux, les travaux débuteront vers octobre, après la saison de reproduction, afin de minimiser les impacts sur la faune locale. Cette nouvelle salle polyvalente apportera de nombreux avantages à notre commune, offrant un espace moderne et fonctionnel pour répondre aux besoins variés de tous.

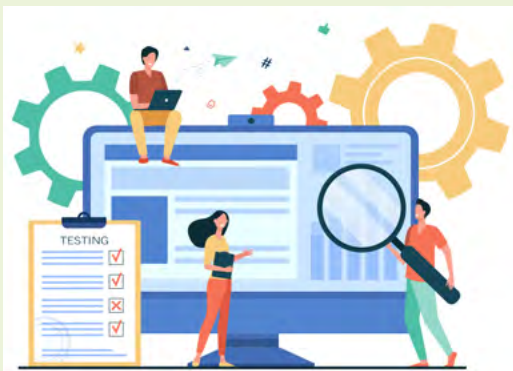
Appel d'offres en cours jusqu'à fin août

Avant le début du chantier, nous souhaitons informer tous les acteurs intéressés que l'appel d'offres pour la construction de la salle polyvalente est en cours. Les entreprises locales et régionales sont invitées à soumettre leurs propositions avant la date limite, qui est fixée à fin août. Cette phase de sélection nous permettra de choisir les meilleurs partenaires pour réaliser ce projet d'envergure.

En offrant un espace polyvalent moderne et fonctionnel, la nouvelle salle sera un lieu central pour les animations associatives, les mariages, les réunions, les conférences, les spectacles, les expositions et bien d'autres événements. Elle répondra aux besoins variés de notre commune et facilitera les échanges et les rencontres.

Nous sommes également fiers d'annoncer que nous avons intégré des clauses sociales dans le marché. Ces clauses garantissent la promotion de l'emploi local, l'inclusion des personnes en situation de handicap et la mise en place de formations professionnelles pour les travailleurs locaux. Nous croyons fermement en une approche inclusive et équitable, où chacun a une chance de participer à ce projet commun.

Enfin, cette nouvelle salle renforcera l'attractivité de notre commune en tant que destination dynamique.



Où s'informer ?

La commune dispose de différents supports numériques pour rester informé des actualités locales.

Ainsi, vous pouvez retrouver :

- la page Facebook : @Commune de Casson
- l'application mobile sur Apple store et Google store : My Casson
- le site internet : casson.fr

Le site internet a bénéficié d'un nouveau travail d'amélioration, qui a débuté en fin d'année 2021. Une refonte graphique et ergonomique a été réalisée et le nouveau site est en ligne depuis le 20 juin.

Nouvelle arrivée à la maison médicale

Depuis avril 2023, la commune est heureuse d'accueillir une nouvelle professionnelle de santé au sein de la maison médicale.

Vous pouvez ainsi, contacter Madame HAUBER Julie, orthophoniste au 06 29 82 89 26. Madame HAUBER, vous accueille à la maison médicale – 2 rue du Galichet, 44390 CASSON.



À noter, l'extension de la maison médicale sera inaugurée le **samedi 30 septembre à 11h00**.

Commission aménagement durable

Rappel d'urbanisme

Quels sont les actes d'urbanisme à réaliser pour une piscine ?

- Bassin jusqu'à 10 m² : Pas de modalité sauf si la piscine est située dans les abords d'un monument historique, il faudra une déclaration préalable.
- Bassin de superficie entre 10 m² et 100 m² : deux cas possibles

Sans couverture
ou avec une couverture d'au moins 1m80



Déclaration préalable

Avec couverture de plus d'1m80



Permis de construire

Quels sont les actes d'urbanisme à réaliser pour un abri de jardin ou une annexe ?

Jusqu'à 5m²

Pas de modalités

- Sauf s'il est situé dans les abords d'un monument historique (secteur ABF)



Déclaration préalable

Superficie comprise entre 5m² et 20m²



Déclaration préalable

Supérieur à 20m²



Permis de construire

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Le GNAU (Guichet Numérique d'Autorisation d'Urbanisme) est un Téléservice dédié à l'urbanisme et qui vous permet de déposer :

- Certificats d'urbanisme d'information (Cua) et opérationnel (Cub)
- Déclaration préalable (DP) (clôtures, petites extensions, modifications de façades...)
- Permis de démolir (PD)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)

Accessible aux particuliers, entreprises, professionnels de l'urbanisme (notaires, architectes, maîtres d'œuvre...), le dépôt, gratuit, se fait en ligne, <https://gnau9.operis.fr/erregesvres/gnau/>

Le portail GNAU, bien connu des habitants désormais, se compose

de trois parties : s'informer, formuler, transmettre ; on peut ainsi consulter la cartographie, le zonage et les règles du PLUI et bien sûr formuler une demande d'autorisation d'urbanisme, en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés.

Plus de souplesse, rien à imprimer, un suivi en temps réel de sa demande, et archivage de toutes les demandes déposées... à utiliser sans modération pour tous vos projets de construction !

À noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes directement au service urbanisme ou par et par mail à urbanisme@casson.fr. Vous avez également la possibilité de rencontrer le Maire ou l'adjoint en charge de l'urbanisme lors d'un rendez-vous à votre domicile.

Au-delà de ces évolutions nous continuons à vous accueillir en Mairie pour répondre à vos questions.



Culture et vie associative



Forum des Associations à la rentrée !

Le forum des associations se déroulera le samedi 2 septembre de 10h à 12h30 à la salle de sport – rue des Ardillaux.

Ce forum est un moment de rencontre, de convivialité et c'est l'occasion de prendre contact et découvrir toutes les activités présentes sur la commune et le territoire, qu'elles soient sportives, culturelles, de loisirs ou encore vous inscrire dans un engagement bénévole !

À cette occasion l'association de Grandchamp Arts Martiaux vous proposera également une animation self-défense de 10h30 à 11h30.

Investissement pour la vie associative

Cette année la commission Culture et Vie Associative a budgété du nouveau matériel pour les associations et notamment les bâtiments qui sont utilisés. Ce matériel supplémentaire permettra de réaliser moins de manutention pour répartir et rapporter le matériel entre les diverses manifestations qui ont lieu sur un temps rapproché et également de faciliter le déplacement et l'installation par du matériel plus léger. Ainsi **20 tables, 100 chaises, 20 grilles d'expositions** ainsi que des tableaux d'affichages pour la salle de sport ont été achetés.

Ces achats de matériel vont également être complétés par de nouveaux aménagements à la salle de sport : durant l'été, une entreprise interviendra pour la peinture et le marquage au sol d'un terrain de volley-ball supplémentaire, un nouvel afficheur sera également installé d'ici la fin d'année.



Bibliothèque Municipale : Le deuxième semestre sera riche en animations à la bibliothèque !

En plus des animations habituelles telles que l'heure du conte, les séances de Bébé Bouquine et les ateliers créatifs, nous vous donnons rendez-vous :

- vendredi 13 octobre à 18h30, pour un escape game spécial Harry Potter ;
- samedi 28 octobre pour un spectacle familial parsemé de langues des signes : « Un jardin merveilleux ».

Et pour les plus pressés vous pouvez vous inscrire à l'atelier créatif pop-up animalier (à partir de 6 ans) qui se déroulera samedi 8 juillet à 10h00 à la bibliothèque.

Inscription :
aurelie.schmid@casson.fr



Les animations de la Bibliothèque avec Aurélie, c'est quoi ?



Une animation avec une intervenante en langue des signes, Valérie DANET, dans le cadre de la semaine de l'accessibilité, qui a regroupé : 9 enfants des crèches Paprika et Le Cocon des enfants à la séance de 9h30, 19 enfants avec leur assistante maternelle ou leur maman à la séance de 10h30.

À cette occasion, les tout-petits ont pu découvrir les comptines signées et les histoires signées de Bébés chouettes, Le livre qui a bobo et Le bateau de Monsieur Zougouloulou.

Certains enfants ont dansé sur le tapis, reproduit les signes (à leur façon).

Valérie a distribué une fiche avec les signes qu'ils ont vu, pour que les enfants et les adultes puissent les reproduire plus tard.

Un atelier, « À la manière de Claire Garralon », autour des albums Chut ! et La promenade des canards qui a réuni 8 enfants entre 1 et 2 ans et demi, avec leur maman ou leur assistante maternelle, et 4 enfants du multi-accueil Paprika. Et bien-sûr un plaisir partagé pour cette nouvelle activité !

Un atelier Saint-Valentin, un atelier à Halloween, un atelier de Noël...

C'est aussi des animations auprès des écoles et la création d'un livre que vous pourrez découvrir à la bibliothèque.



Le multi-accueil, le relais petite enfance et la bibliothèque s'associent pour monter un projet autour des couleurs.

Accompagnés par la conteuse et créatrice Virginie Guichard (Le Fil Enchanté), notre objectif est de créer un tapis à histoires pour les petits.

Vous savez coudre ?

Rejoignez notre projet intergénérationnel. N'hésitez pas à contacter Aurélie pour plus d'informations :

aurelie.schmid@casson.fr

Les associations de la commune sensibilisées à l'accessibilité

L'ensemble des associations communales ont été invité à se réunir le jeudi 14 juin dernier afin de permettre un temps d'échange entre elles et avec les élus de la commission vie associative. Cela a été l'occasion de faire le point sur l'organisation du forum des associations, qui aura lieu le samedi 2 septembre 2023, et sur l'actualité associative communale.

Cette réunion a été suivie d'un temps de sensibilisation aux situations d'handicap et à l'accessibilité, réalisé à l'initiative du CCAS (centre communal d'action sociale) et en partenariat avec la commission accessibilité de la CCEG. Cette réunion a été co-animée, par Anthony GUIDOUX, référent territorial paralympique des pays de Loire et Marina MORALES pour la CCEG.

Après un temps de mise en commun des connaissances, des statistiques, du vocabulaire, les échanges avec l'ensemble des participants ont été nombreux et

riches. Savez-vous qu'une personne sur 6 est en situation de handicap, que 80 % des handicaps sont invisibles et que le handicap auditif est le plus représenté.

Le constat a pu être fait que les activités, animations, proposées au niveau local ne sont pas suffisamment accessibles aux personnes en situation d'handicap. Ce qui peut avoir un impact négatif sur la participation et l'intégration de ces personnes avec des singularités sur le territoire.

Un outil créé par la CCEG a été présenté, afin d'aider les organisateurs de manifestation à prendre en compte certains besoins spécifiques. Ce guide de « l'accessibilité de votre manifestation » est téléchargeable sur le QR code ci-dessous.

La vie associative est un élément vital au niveau de la vie communale, elle devrait pouvoir être accessible à tous, quelles que soient ses capacités, ses singularités,



que ce soit en tant qu'utilisateur, adhérent, bénévole, pratiquant... L'accessibilité universelle « c'est l'accès de tous à tous » comme nous l'a expliqué Anthony.

La commission vie associative et le CCAS seront à l'écoute et facilitateurs pour les associations qui souhaitent s'engager dans une réflexion sur cette thématique.

Le CCAS et la municipalité remercient les associations présentes à cette rencontre. Nous remercions chaleureusement Anthony GUIDOUX et Marina MORALES pour la qualité de leur intervention et leur engagement..



L'équipe municipale remercie tous les acteurs bénévoles et dirigeants présents et passés des associations. Votre implication et votre dévouement nourrissent les liens sociaux et créent des moments de partage et de convivialité pour tous les habitants.

Centre communal d'action sociale

Les rencontres CCAS c'est quoi ?

Le CCAS c'est quoi ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale.

C'est un établissement public qui apporte un service de proximité sur la commune. Sa mission est d'apporter de l'aide aux habitants de la commune de Casson, qui peuvent connaître des difficultés, d'ordre sociales, familiales, financières, de logements etc... Son rôle est de favoriser l'intégration en luttant contre l'exclusion, mais aussi de soutenir, d'orienter les familles, les personnes âgées, les retraités, les jeunes, les personnes en situation d'handicap, les victimes de violences intra familiales, les demandeurs d'emploi et d'apporter son soutien à toute personne ayant un accident de la vie la fragilisant (séparation, licenciement, perte du logement, décès...). Le CCAS est en lien et collabore avec les différents acteurs ou institutions publiques et privés en lien avec les solidarités sur le territoire.

Le CCAS qui s'en occupe ?

À Casson le CCAS est composé d'un conseil d'administration de 13 membres, présidé par le Maire et composé en nombre égal d'élus municipaux et de représentants de la vie civile qui sont nommés par le Maire.

Chaque administrateur est soumis au secret professionnel selon art L133-5 du code de l'action social et des familles.

Les membres du CCAS de Casson sont :

- Philippe EUZENAT, Maire de la commune et président du CCAS ;
- Les élus municipaux : Sandra BAFOURD, vice-présidente du CCAS ; Armelle BOSSIS, Françoise BRASSIER, Isabelle JOSSE, Armel VION et Henry-Benoît PARUIT ;
- Les représentants de la vie civile : Annie DROUET, Michel CLOUET, Frédérique CONCILLE, Brigitte MERCERON, Brigitte OGÉREAU, Stella VISSAULT.

L'agent administratif en charge du CCAS sur la commune est Marie GALLERAND.

Les rencontres CCAS c'est quoi alors ? qu'est-ce que cela peut m'apporter ?

C'est un temps d'échange, en présentiel, entre une personne/une famille dans le besoin et deux administrateurs du CCAS afin de comprendre la demande, les difficultés rencontrées ou d'échanger sur des difficultés d'ordre sociale rencontrées sur la commune.

Le CCAS est soucieux de l'ensemble des habitants de la commune de Casson, que l'on soit un jeune cherchant un logement, une famille monoparentale, une personne retraitée avec de petits revenus, une personne subissant des violences, une personne isolée ou précaire...

Cela peut être pour un temps d'écoute, pour guider, aider dans des démarches administratives, pour orienter vers des demandes d'aides légales. Et aussi par exemple pour :

- Appuyer sa demande de logement social ;
- Signaler une situation d'une personne fragile, vulnérable sur la commune ;
- Mettre en place des aides à domicile ;
- Être orienté vers des associations partenaires, ou des partenaires institutionnels ;
- Avoir accès à des propositions culturelles etc.... ;
- Faire une demande de domiciliation ;
- Être aidé pour se déplacer.

Selon les situations, des aides sur critères peuvent être accordées, comme par exemple :

- Une aide dite de secours d'urgence (par ex bon alimentaire, bon essence) ;
- Une aide financière, après étude de dossier, pour la prise en charge de factures impayées (énergie, cantine, etc.).



Vous avez une question, un besoin, venez nous rencontrer.

Ce temps d'échange est proposé en toute discrétion et est confidentiel. Il sera parfois nécessaire de prévoir plusieurs temps d'échange selon la nature de la demande et des justificatifs pourront être demandés.

Lors du conseil d'administration du CCAS, les situations le nécessitant sont évoquées de manière anonyme.

Cela a lieu quand et où ?

Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, entre 9h et 11h30 sur rendez-vous.

Des rencontres peuvent être proposées en dehors de ces créneaux selon l'urgence de la situation et les impératifs de chacun. Les rencontres se font à la mairie de Casson.

La durée est approximativement de 30 minutes.

Comment demander un rdv ?

- Par mail : ccas@casson.fr
- Par téléphone : 02 40 77 62 46
- À l'accueil de la mairie

Chaque membre du CCAS est tenu au secret professionnel mais si pour des raisons personnelles, de connaissance, pour faciliter l'échange sincère, vous souhaitez ne pas être reçu par un administrateur du CCAS, vous pouvez le préciser lors de votre demande de rendez-vous.

Les restaurants du cœur c'est aussi une épicerie itinérante !

Présente tous les mardis matin de 11h30 à 12h15 sur la place du parking de la mairie, pour ceux qui en ont besoin. Envie de découvrir le quotidien de cette épicerie itinérante ?

Découvrez le reportage dédié, sur le site des restaurants du cœur :



« Informer sur la différence pour montrer tout ce que nous avons en commun »

TYPES DE HANDICAP



Moteur



Visuel



Auditif



Mental / Psychique

À l'initiative de la CCEG et du CCAS, le 12 avril dernier, les enfants du centre de loisirs ont été sensibilisés aux différents handicaps.

L'animatrice a réparti les enfants par tranches d'âges. Tout d'abord une dizaine d'enfants de 3 à 6 ans ont appris à différencier les types de handicaps, dont le handicap moteur, sensoriel (auditif et visuel), mental, cognitif et psychique.

À travers plusieurs ateliers ils ont pu mesurer la difficulté de se mettre dans la peau d'un mal voyant avec des lunettes déformantes ou avec les yeux bandés.



Munis d'un casque qui leur racontait une histoire avec un volume plus ou moins audible, certains ont eu du mal à la répéter.

Les enfants avec les yeux bandés ont dû reconnaître le contenu de différentes boîtes.

Ils se sont essayés également au fauteuil roulant, en faisant un parcours dans la cour du centre de loisirs ce qui semblait être ludique au départ est devenu pour certains une difficulté.



Avant de participer à ces mêmes ateliers, la douzaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans a longuement échangé avec l'animatrice. Tous ont pu verbaliser ce que représentait pour eux le handicap à travers ce qu'ils vivent dans leur quotidien, que ce soit à la maison ou à l'école.

Au cours de cet échange très riche, les enfants ont découvert qu'il y a des handicaps invisibles et ils sont multiples.

On estime que malgré les idées reçues, seulement 2 % des personnes en situation de handicap sont en fauteuil roulant et 80 % des handicaps déclarés sont invisibles.

Le CCAS remercie chaleureusement les animateurs de Croq'Loisirs pour leur investissement dans cette action et pour leur accueil convivial, qui fut aus un temps de partage.



Commission Éducation, enfance et jeunesse

Agrandissement de Croq'Loisirs : le self-service

Après une maturation du projet et 6 mois de travaux, l'agrandissement de Croq'Loisirs en cours d'achèvement. Ce nouveau bâtiment accueillera un self-service afin que l'ensemble des élèves élémentaires puissent se restaurer dans de meilleures conditions.

Son inauguration aura lieu le **vendredi 1^{er} septembre** en présence :

- Des élus municipaux ;
- De la direction des deux écoles de la commune ;
- Les financeurs ;
- Des représentants de parents d'élèves des deux écoles ;
- Des agents municipaux.

Cet évènement se clôturera sur un cocktail afin de célébrer cette belle réalisation pour la rentrée scolaire !



Le Projet Éducatif Cassonnais



Le PEC a plus de 18 ans maintenant !

Mais c'est quoi ce PEC ? Le Projet Éducatif Cassonnais est un dispositif

municipal qui favorise et soutient une réelle dynamique partenariale sur le territoire autour de l'Enfance en général.

Il a eu différents noms comme « Contrat Éducatif Local » puis « Projet Éducatif Local », il définit l'ensemble des intentions et des valeurs éducatives que les élus de la collectivité souhaitent voir transparaître dans les actions menées sur la commune.

Pour cela, il met en relation l'ensemble des acteurs de la petite enfance à la jeunesse (0 – 18 ans) et soutient leurs actions en termes de gestion, de logistique ou financièrement.

En moyenne ce sont **11 600 €** par an dédiés par la municipalité pour soutenir ce type d'action.

Cette année, de nombreux projets ont été soutenus tels que :

- Sortez la palette de couleurs ;
- Fabrication de gîtes à insectes et de boules de graisses ;
- Un jardin à l'école ;
- Initiation aux arts du cirque ;
- La chasse aux galets ;
- Les ateliers des 4 C ;
- La Ruée contre l'AVC ;
- Un spectacle de sensibilisation à la langue des signes ;
- Une journée de prévention ;
- Le Comité des fêtes.

Et bien d'autres...

Un bilan de ce dispositif sera organisé en concertation avec tous les partenaires en 2024 afin de l'adapter au mieux au sujet évolutif qu'est l'Enfance, pour les prochaines années.

Nouveau règlement pour la restauration scolaire

Le règlement intérieur de Croq'Loisirs évolue et s'adapte aux nouvelles habitudes des familles.

L'accès au service est simplifié : les réservations à la restauration scolaire, qui étaient à J moins 2 seront possibles **jusqu'à 9h00 le jour du repas**.

Cela représente un réel effort de la part de la municipalité, sachant que plus les réservations se font tôt, plus l'adaptation du service est facilitée.

Autre évolution : **les certificats médicaux ne sont plus exigés** de manière à ne pas surcharger les médecins.

Nous espérons par ces changements répondre à vos attentes.



« Le Cargo »

Lancement en 2023, de la nouvelle offre jeunesse portée par « le Cargo » 15-25 ans, dédiée aux adolescents et aux jeunes adultes. « Le Cargo » fait référence à la Péniche, c'est une embarcation fluviale, un mode de transport qui évoque l'idée de voyage. Un voyage dans une tranche d'âge qui peut connaître des vagues, mais le cargo est une embarcation stable qui résiste aux intempéries.

Il se définit comme :

- Un lieu ressource et convivial.
- Étant un lieu où on peut se procurer un premier degré d'information jeunesse.
- Être une cellule d'Appui et d'Accompagnement aux Projets.
- Permettre aux jeunes de bénéficier d'activités « Hors les murs » ou proposées par le référent jeunesse.



Planning Le CARGO – 15/25 ans Du Lundi 03 Juillet 2023 au Vendredi 14 Juillet 2023

Lundi 10 Juillet 2023	Mardi 11 Juillet 2023	Mercredi 12 Juillet 2023	Jeudi 13 Juillet 2023	Vendredi 14 Juillet 2023
Journée Festival À tout Vent Notre Dame de Monts 	Soirée : Qui rit, sort ! Kebab 	Parc accrobranche et via ferrata Île Aux Pies 	AJICO + AJ Open de l'Erdre 3x3 + Mcd (16h00/22h00) 	Jour Férié

Contact :

Le CARGO
1 Bis Rue François Dupas
44390 Nort-sur-Erdre

Téléphone : 02.51.12.66.14
Portable : 06.59.69.17.66

E-mail :
lecargo@nort-sur-erdre.fr

Retrouver en intégralité le programme sur le site : <https://sites.google.com/view/ajico>

Le Relais Info Jeunes (RIJ)

Piloté par le service jeunesse, le Relais Info Jeunes (RIJ) a ouvert le 21 mars 2023 dans les locaux de Casson à la salle de La Grange : 1 place de la Mairie.

Membre du réseau Info Jeunes Pays de la Loire, c'est un lieu ressource pour les jeunes entre 15-25 ans. Référent RIJ, Aurélien LECOQ peut leur transmettre un premier niveau d'information sur tous les sujets qui les concernent comme l'emploi, l'orientation, le logement, les loisirs, la prévention, la santé, la mobilité, le bénévolat, etc.

Retrouvez Aurélien le 7 juillet, 18 août et 1er septembre à la salle de La Grange, de 10h30 à 12h30.

Info Pratique : dans les locaux de Casson - salle de La Grange : 1 place de la Mairie – accès libre et gratuit.

Relais Info Jeunes

PLANNING

	NORT-SUR-ERDRE	CASSON
JUILLET 2023	03 10 17	07
AOÛT 2023	21 28	10
SEPTEMBRE 2023		01

Retrouvez le Relais Info Jeunes au forum DES ASSOCIATIONS le samedi 2 septembre 2023 de 9h à 13h à Nort-sur-Erdre

CONTACT AURÉLIEN
06 59 69 17 66 | 02 51 12 66 14
aurelien.lecoq@nort-sur-erdre.fr



À l'initiative des jeunes

Permettre aux jeunes Cassonnais d'organiser une soirée où un temps d'activité sur une après-midi sur la commune selon leurs envies. Ils peuvent prendre contact directement avec Aurélien en scannant le QR code.

Façonnons notre avenir

ÉCOLE Joseph et Étienne MONTGOLFIER



Cette année l'école Montgolfier fait son cirque. Dans le cadre de ce projet soutenu fortement par la municipalité et l'APE (association de parents d'élèves), un temps fort famille a eu lieu le samedi 4 février pour faire découvrir aux familles les activités réalisées en séance par les élèves. Dans une ambiance conviviale, les parents ont ainsi pu, le temps d'une matinée, devenir eux aussi artistes du cirque comme leurs enfants.



Le 27 mars, l'ensemble des élèves de l'école ainsi que les enfants entre 2 et 3 ans de la Halte-Garderie ont assisté à un spectacle de cirque de la compagnie « Equinoxe ».



Et maintenant, place aux artistes samedi 24 juin pour la fête de l'école !

Un potager à l'école Sainte Anne

Les classes de PPS/PS/MS et CE2 travaillent ensemble à l'élaboration d'un potager.

Judi 4 mai, Jonathan, de la mairie, est venu à l'école pour aider les élèves dans sa mise en place.

Les enfants ont découvert les outils (pelles, râteaux, grelinette...), les règles de sécurité ou encore la différence entre un fruit et un légume. Pour un fruit il y a toujours une fleur avant, les tomates et les courgettes sont donc des fruits.

Ensuite, ils sont allés dans le potager par groupes de 8/9 PPS-PS-MS-CE2 pour avoir un temps spécifique avec Jonathan.

- Le premier groupe a étalé le terreau.
- Le deuxième groupe a mis des planches afin de ne pas marcher sur les futures plantations et séparer les différentes plantations.

- Le troisième groupe a aéré la terre avec la grelinette. Ensuite ils ont mis des poteaux en bambou pour avoir des lignes imaginaires et semer droits.
- Le quatrième groupe a planté du maïs, des haricots, de la courgette et des radis.
- Le cinquième groupe a planté de la salade, des tomates cerises et des cornichons.



Jonathan a expliqué l'utilité du paillage : cela permet à la terre de sécher moins vite.

Il a aussi expliqué ce qu'il faudrait mettre :

- des œilletons d'inde qui font fuir les insectes
- des capucines pour attirer les limaces et les escargots afin qu'ils ne mangent pas les fruits légumes
- de la bourrache qui apportent des vitamines à la terre



APEL : Le projet numérique de l'école Sainte Anne

Le numérique est aujourd'hui présent dans notre quotidien de tous les instants ! Demain, il le sera encore plus par les voitures autonomes, le partage de données en temps réel, les intelligences artificielles, ... cela deviendra des éléments incontournables pour le futur de nos enfants et nous avons le devoir de les préparer à cela.



L'association des parents d'élèves de l'école Sainte Anne a financé 15 tablettes de type iPad afin de permettre aux élèves de l'école de s'approprier, découvrir, travailler, faire des recherches avec ce matériel.

Les débuts d'utilisation sont prometteurs et depuis décembre, des reportages photos et vidéos, des exposés, des recherches ont pu être effectués par l'intégralité de l'école. L'APEL se mobilise corps et âme afin d'intégrer ce projet au sein de l'école privée de Casson.

Des demandes d'aides ont été réalisées auprès des parents d'élèves, des entreprises de la commune, à des fondations

d'entreprise informatique pour continuer à nous équiper d'équipements informatiques comme des vidéos projecteurs interactifs pour que le travail réalisé par les maîtresses devienne le plus interactif possible afin que nos enfants puissent développer des idées imaginatives et amusantes de leurs travaux.

Nous serons ravis de vous accueillir au sein de l'école Sainte Anne afin de vous montrer très prochainement les travaux réalisés par nos enfants. Nos enfants qui seront peut-être les futurs Bill Gates (fondateur de Microsoft) ou Steve Jobs (fondateur d'Apple) de l'informatique de demain.

APEM : Les élèves de l'école Montgolfier font leur cirque

Et oui, cette année le cirque était à l'honneur. Le 24 juin jour de la fête de l'école petits et grands enfants ont animé la piste aux étoiles.

Quel spectacle !!!

Fruit d'un travail suivi tout au long de l'année par l'ensemble des classes, nous n'avions qu'à ouvrir grands nos yeux. Pour parvenir à ce résultat, les enfants ont participé à des séances tout au long de l'année scolaire. Ils ont également vécu des moments forts comme les ateliers parents-enfants en février et un spectacle au mois d'avril.

L'APEM a eu le plaisir de soutenir le projet cirque à hauteur de 4000€. Nous avons également maintenu nos subventions à l'école pour l'achat de livres à la BCD, l'achat d'un cadeau par classe pour Noël, une participation aux transports des sorties pédagogiques et offert un goûter de Noël à tous les élèves.

C'est pour faire bénéficier l'école et les enfants de tous ces projets que nous menons de multiples actions tout au long de l'année. Lors de cette année scolaire

2022/2023 l'APEM a organisé un vide ta chambre en novembre, une vente d'huîtres et une pêche à la ligne au marché de Noël de Casson, organisé une boum en mai et fait diverses ventes de cafés, miels, brioches, gâteaux et chocolats. Nous avons bien évidemment organisé la fête de l'école en juin avec sa tombola qui a fait encore cette année de nombreux heureux.



L'investissement des parents d'élèves bénévoles reste indispensable. Une nouvelle fois nous faisons appel à vous. Oui, nous ne sommes que de passage à l'APEM car nos enfants grandissent. Cette année circassienne était la

dernière pour moi ! Je remercie les enfants pour leurs sourires, les parents et les instituteurs pour ces moments de partage.

J'ai une attention particulière pour les parents membres du bureau et du Conseil d'administration de cette année et les précédentes, avec lesquels ce fut plus qu'agréable de partager : les temps de réunions, de commissions, de préparatifs des divers événements organisés, les tenues de stands...

Amélie :)

Alors venez rejoindre l'APEM !

Pour nous contacter :

Par mail :

apemcasson@gmail.com

Sur le blog (apemcasson.blogspot.com) : en laissant un commentaire à la fin des articles

Sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/apem.montgolfier.casson>

Pour la location du matériel de l'APEM :

apem.location@mail.com

Moi Tout Seul !

Moi Tout Seul est une association créée pour les parents et assistantes maternelles de jeunes enfants non scolarisés (0 à 3 ans).

Nous leur proposons de participer à une séance de motricité qui se déroule dans la salle de sports de Casson le jeudi matin hors vacances scolaires de 10h30 à 11h15.

Nous leur mettons à disposition un parcours formé de tapis, caissons, poutre, tunnel où ils peuvent sauter, gambader, escalader.

Ils peuvent également jouer avec des balles et anneaux aux différents touchés et profiter des jouets à tirer.

Cette année, nous comptabilisons 22 adhérents (11 assistantes maternelle de Casson, 7 de Nort-sur-Erdre, 2 de Grandchamp-des-Fontaines et 2 parents). Cela représente 60 enfants. Depuis le début de l'année nous comptabilisons entre 40 et 45 enfants à chaque séance soit une hausse de 15 – 20 enfants par rapport aux années précédentes.

Nous avons également comme projet d'accueillir Mme Angélique CARIOU – psychomotricienne sur Treillières le jeudi 29 juin de 10h à 11h30. La séance sera proposée uniquement à 15 enfants. Mme CARIOU travaille pour les relais petite enfance et propose des ateliers de psychomotricité pour les tout-petits. Elle nous apportera des conseils notamment par rapport à la salle, au matériel mis à disposition et au nombre d'enfants. Ce projet est financé en partie par une subvention exceptionnelle versée par la Mairie de Casson.



L'association Moi Tout seul a également comme projet de proposer aux assistantes maternelles de Casson une nouvelle activité dans la nouvelle salle de La Marelle (en photo). Nous avons eu la joie de découvrir ce nouveau lieu dédié à la petite enfance. Nous sommes en train d'étudier un projet de matinée « éveil » pour la rentrée de septembre 2023. Cette activité éveil viendrait en complément des ateliers proposés par le relais petite enfance, ainsi que de la motricité du jeudi matin dans la salle de sports.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la rentrée de septembre 2023, merci de contacter Karine au 06.83.41.98.98

L'adhésion est de 15€ par an par assistante maternelle ou parent pour la motricité.



Casson mon pays : quand le ciel de Casson s'étoilait de montgolfières



1983 - il y a tout juste quarante ans !

Le sixième championnat du monde des Montgolfières se déroulait à Casson. La petite commune devenait pour deux semaines capitale mondiale des ballons à air chaud.

Nous sommes à la fin du mois d'août, quand la terre finit de tiédir et que le ciel commence à refroidir. Moment idéal pour les aérostatiers, alchimistes de l'apesanteur.

Au total, plus de 90 ballons, gisants dans la grande prairie de la Pervençère, se gorgeaient d'air chaud au petit matin ou en fin de soirée avant de monter lentement au-dessus des Grands-Bois...

Le souffle du feu doux, les nacelles d'osier et leurs étranges équipages, les immenses ballons multicolores poussés par la brise de fin d'été...

un spectacle hors du temps, un rêve de Jules Verne dans le ciel Cassonnais.

Ces journées magiques, Casson mon pays se devait de les rappeler. Rendez-vous le samedi 16 septembre, au Moulin neuf. Une exposition ravivera le bel enchantement à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

L'association recherche photos, documents, affiches... pour enrichir l'exposition. (Contacts en fin d'article)

Le samedi 16 septembre, toujours au moulin neuf, on pourra découvrir les photos légendées racontant Casson au siècle dernier : ses artisans, ses fêtes, ses gens... Les belles mémoires de Casson sont de plus en plus nombreuses à venir réveiller les images oubliées.

Nous recherchons toujours des témoins du temps qui passe : photos de classe, de cérémonies, d'activités qui racontent la vie Cassonnaise... même récentes : chaque jour qui passe est un moment qui entre dans l'Histoire.

Au pas, au trot, au gallo... Toujours le samedi 16 septembre, et encore au moulin neuf.

On y parlera et chantera gallo, le beau patois de pays qui veu ben dire c' qui veu dire et met du soulail dans les chopines. Rendez-vous dès 15 heures au café gallo pour bouèrre une douelle en poussant la chansonnette.

Un autre anniversaire est cette année au programme :

Il y a quatre-vingts ans, 1943, en pleine guerre mondiale, les écoliers de Batz sur Mer venaient se réfugier au château du Plessis.

Un repas sera organisé en leur honneur et en leur présence le samedi 23 septembre en partenariat avec l'association de mémoire du Bourg de Batz, tout cela en musique avec les maquisards du Pont du Theil.

Mais encore ?

Casson mon pays vient de ré-éditer le livre de ses lieux-dits, ses chemins, ses rivières. Paru en 2014, il ne restait plus qu'un seul exemplaire, celui qu'on garde comme témoin de nos publications. La nouvelle collection est enrichie, actualisée. Elle fait connaître la commune dans le détail. C'est le meilleur des fertilisants pour prendre racine quand on vient s'établir à Casson...

D'autres chantiers sont en cours :

- quel devenir pour la chapelle Sainte-Anne, propriété de la commune ?
- restauration des calvaires qui marquaient la croisée de nos chemins ;
- remise en état des outils d'autrefois ;
- inventaire des puits, des fours à pain, des ponts, de tout le petit patrimoine de pays ;
- réveil du lavoir de la Planche...

Venez nombreux nous rejoindre, notre passé à plein d'avenir.

Contact direct : Denis Langlais, la Dervalière ,
06 30 18 05 59

Contact mail :
guygillot@aol.com



TRAC

Waouh quelle saison 2022/2023 !

Jouer à guichet fermé à chaque représentation, la plus belle récompense pour des comédiens amateurs ! Merci au public venu nombreux nous soutenir !

En mars 2023, la troupe adulte du TRAC a eu le plaisir de vous présenter une comédie de boulevard travaillée avec notre metteur en scène Michel Van Den Brinck.

Cette saison, 2 anciens comédiens nous ont rejoints, ainsi qu'une future comédienne qui a aidé et soutenu la troupe en coulisses.

Le TRAC remercie chaleureusement tous les bénévoles sans qui les représentations n'auraient pu avoir lieu ! Les décors, la scène et l'aménagement de la salle municipale ont été à la hauteur de l'événement.

Du côté des jeunes, pas de troupes pour la saison 2022/2023, faute d'inscriptions, mais nous espérons que le succès de la troupe adulte a suscité des vocations de comédien(ne)s en herbe. Pour rappel, les enfants peuvent débiter les cours à partir de 9 ans.



Le TRAC sera présent au Forum des Associations le 2 septembre pour se présenter et prendre les inscriptions pour la saison 2023/2024.

Encore un grand merci à vous public, et à l'année prochaine !

EMI (École de Musique Intercommunale)

L'École de Musique Intercommunale (EMI) c'est, en bref : 1 école et 5 communes partenaires (Nort-sur-Erdre, Casson, Les Touches, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert) !

Un projet intercommunal né il y a 25 ans, permettant une pratique musicale toujours plus étendue sur le territoire local, et un accès simplifié à la musique, à tout âge.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 à l'école ont commencées !



Nous vous proposons différents cursus dans notre enseignement.

- Le cursus découverte ouvert à partir de 3 mois avec le jardin musical, l'éveil musical, l'initiation et le parcours découverte.
- À partir de 7 ans, il est possible de commencer l'apprentissage d'un instrument (cordes, vents, percussions). Vous avez le choix entre plusieurs cursus en fonction de votre expérience.
- La technique vocale est également considérée comme un instrument ! En effet, c'est la voix qui fait office d'instrument.
- Le cursus chant est composé de nos 4 chorales indépendantes et adapté aux différentes tranches d'âge : enfants, adolescents et adultes. Sans oublier, notre nouvelle chorale ouverte cette année, notre chorale en famille où vous pouvez venir partager un moment privilégié avec votre enfant âgé entre 7 et 12 ans.
- L'accès à de nombreux ateliers et ensembles avec par exemple : musiques traditionnelles, musiques actuelles, ensemble de guitares, percussions, ensemble de harpes, orchestre interCo,...

Si vous souhaitez vous investir dans un projet culturel et que vous avez la possibilité d'y consacrer un peu de votre temps, même occasionnellement, **nous sommes toujours à la recherche de bénévoles** pour mener à bien tous les projets de l'école ! N'hésitez pas à vous manifester.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter à :

direction.eminort@gmail.com

et suivre toute notre actualité sur notre page Facebook :

@eminort

Siège :

3 boulevard Paul Doumer à Nort-sur-Erdre

www.ecoledemusique-emi.com



Comité des fêtes

Fin 2022 de nouveaux membres ont intégrés le bureau du comité des fêtes afin d'offrir et proposer des animations et événements aux habitants de la commune.

En 2023 le comité des Fêtes a organisé pour la première fois une course de caisses à savon qui s'est déroulée le samedi 15 avril. 12 embarcations ont dévalé la pente de la rue des Moulins en évitant les chicanes et les obstacles installés.

Un grand spectacle pour tous les curieux qui sont venus découvrir et encourager les participants. Une journée réussie sous le soleil dans la joie et la bonne humeur.



Le lendemain la traditionnelle chasse aux œufs s'est tenue non loin pour les enfants de Casson. 120 inscrits ont pu se défouler en ramassant les œufs cachés afin de remporter le gros lot. Un concours du plus beau déguisement a permis de récompenser les plus imaginatifs.

Le comité des fêtes a également organisé, place Montréal, le samedi 17 juin, la fête de la musique avec la présence de 2 groupes pour animer cette belle soirée d'été.

Nous vous donnons déjà rendez-vous mi-décembre pour le marché de Noël 2023 qui se tiendra comme l'année dernière, devant vos commerçants.

N'hésitez pas à suivre nos actualités et événement sur notre page Facebook ainsi que notre site internet. Si vous avez des idées d'animation ou si vous voulez faire partie de l'aventure et intégrer l'asso n'hésitez pas à vous manifester. Nous recherchons des bénévoles !!!

Les Bouquins Champêtres

• **NOUVEAUTÉ : OUVERTURE LE SAMEDI DE 15H00 À 17H00**

Bilan très positif depuis la 1ère ouverture du samedi 4 mars 2023.

Et la bibliothèque accueille toujours les lecteurs sur les créneaux du mercredi 15h30-17h30 et du dimanche 10h30-12h00.

Une démarche facile : une carte unique et gratuite valable dans 11 bibliothèques en Erdre et Gesvres et permettant d'emprunter 10 livres et revues + 1 jeu pour 3 semaines.

• **À découvrir** : des nouveautés dans le coin enfant (albums, mangas, romans 1ère lecture), dans le coin ados (romans), et dans le coin adulte (romans). Et de nouvelles BD pour tous les âges !

• Coups de cœur

Vous avez aimé un livre, partagez votre coup de cœur avec les autres lecteurs.

À votre disposition à la bibliothèque, des cœurs adhésifs à coller sur le livre.



Transports solidaires Sucéens



Section : CASSON

L'association a pour but l'aide à la personne, le maintien à domicile et l'insertion dans le milieu de vie. L'objectif est d'accompagner les personnes présentant des difficultés, permanentes ou temporaires, pour se déplacer, pour subvenir à leurs démarches au quotidien tels que les courses, rendez-vous médicaux, pharmacie, visite dans la famille, etc...

Une équipe de conducteurs bénévoles est à votre service pour vous conduire et vous accompagner lors de vos déplacements. L'association est déclarée « d'Utilité Générale » ; à ce titre, elle est habilitée à recevoir des dons sous forme de mécénat. Nous serons présents au prochain forum des associations.

Téléphone : **06 99 33 27 77**

Centre de soins infirmiers

L'Association des Centres de Soins Infirmiers de la Région de Nort/Erdre, ACSIRNE, a tenu son AG le vendredi 7 avril 2023 aux Touches, une des 6 communes couvertes par ses services.

En première partie, une cinquantaine de participants ont pu profiter d'une action de prévention sur le thème « Les premiers secours », présentée par l'antenne de Nort sur Erdre de la Protection Civile 44.

L'assemblée a été attentive aux informations apportées, aux conseils et gestes à faire en cas d'urgence. Pour rappel, la formation PSC1 proposée par la protection civile est accessible à partir de 10 ans sur une journée. La protection civile cherche également des bénévoles disponibles quelques heures par mois.

Nous rappelons que les services du centre de soins sont assurés 7j/7 avec astreinte de nuit.



La Dépanneuse : une épicerie collaborative au service des adhérents et des producteurs.

En septembre 2022, après une longue étape de préparation, la Dépanneuse a ouvert ses portes. Notre épicerie associative, collaborative, axée sur la consommation locale, a démarré dans un petit garage du centre-bourg avec 70 familles, une trentaine de produits, 6 producteurs locaux et l'envie de renforcer le lien social.

Une envie partagée, car notre premier bilan s'avère très positif :

- 115 familles viennent y faire leurs courses ponctuellement ou régulièrement, et participent au fonctionnement de l'association.

- 370 produits secs et frais sont proposés en stock ou en précommande. Dorénavant, il est possible de se dépanner ou de faire la majeure partie de ses courses à Casson !

- 36 producteurs locaux participent à notre aventure, en plus de notre grossiste.

- 9 ateliers destinés aux adhérents ou à l'ensemble des habitants ont été organisés : cuisine, jeux, zéro déchet, anglais, réparation de vélo, fabrication de savons, percussion, fresque du climat. L'offre correspond à nos valeurs : partage et transmission de savoirs.

Au-delà de la partie épicerie, la Dépanneuse est un lieu intergénérationnel et convivial dont les rencontres animent le bourg. Bavarder, découvrir les produits du terroir, revoir des connaissances perdues de vue ou créer des liens lorsqu'on vient d'arriver à Casson, toutes les facettes comptent.

L'ensemble des évolutions met en évidence un point essentiel : le besoin d'un nouveau local. Alors très bonne nouvelle ! Grâce au soutien de la municipalité, l'épicerie pourrait déménager en 2024 dans ce qui est actuellement le préau situé près de la bibliothèque.

Fermé et aménagé, le local pourra pérenniser l'initiative en accueillant dans un espace adapté et convivial les familles, tout en nous facilitant le travail !

La phase de réflexion commune a démarré, et différentes pistes de subventions sont à l'étude.

L'épicerie, comment ça marche ?

- La législation nous oblige à vendre uniquement aux adhérents et nous interdit d'afficher les prix publiquement. N'hésitez pas à nous contacter.
- Nous ne prenons aucune marge, afin que les produits restent accessibles à un maximum d'habitants, et pour soutenir les producteurs locaux.
- Nous n'avons pas d'employé, que des bénévoles.
- Pour faire ses courses, deux conditions : payer la cotisation de 24 euros/an et par foyer, nécessaires à nos charges incompressibles. Et participer à hauteur de 2 heures par mois, et par foyer. Lors d'un créneau d'ouverture, ou à un autre moment sur différentes tâches.
- Et si vous avez plus de 70 ans, la participation n'est pas obligatoire, afin que chacun puisse bénéficier des services proposés.



Plusieurs ateliers ont été organisés par le Groupement des Agriculteurs biologiques et la communauté de communes dans le cadre du défi Foyer à alimentation positive.

Pour finir, nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 septembre à partir de 14 h pour fêter la première année de la Dépanneuse lors d'un marché ouvert à l'ensemble des habitants avec nos producteurs et quelques surprises !

D'ici là, un GRAND merci à celles et ceux qui s'impliquent dans le fonctionnement de l'épicerie, qui viennent faire leurs courses, ainsi qu'à la mairie pour l'accompagnement vers le futur local.

Contact clcarbu@gmail.com 06 44 04 90 06 C'est l'carbu sur FB ou sur place au 6, rue de la Mairie.

Horaires d'ouverture : mercredi et vendredi 16h-20h, samedi 15h-17h, dimanche 10h-12h.



Environ 45 paniers de légumes sont acheminés chaque semaine à la Dépanneuse par les producteurs locaux.

Les Jeux Bretons de Casson.

Coup d'œil sur cette première moitié de l'année 2023.

Cette année 2023 a démarré sous les meilleurs auspices.

Nous avons entamé les travaux de notre nouvel espace couvert. Le résultat est probant. Malheureusement, au vu du fort nombre de nos licenciés et de leur engouement à l'entraînement, on s'aperçoit que c'est déjà trop petit. Nous comptons donc évidemment sur l'appui de la municipalité pour nous accompagner afin que l'extension de ce projet aboutisse au plus vite.

Même si nous mettons la main à la pâte et au portemonnaie, nous ne pouvons pas tout assurer.

Côté sportif, nous avons participé au championnat de France à Montagne - Saint-Emilion - Lussac en Gironde le 30 avril dernier.

Championnat sur herbe, pieds nus, par équipe de 8.

Ce fut pour nous une journée de victoires et de satisfaction.

Voici les résultats obtenus par nos différentes équipes.

En sachant que notre équipe de -560kg s'est présentée dans sa catégorie mais aussi dans les 2 catégories de poids supérieures, donc :

-560kg - 1^{er} - **Champions de France**

-600kg - 1^{er} - **Champions de France**

-640kg - 4^e et 5^e (nous avons présenté 2 équipes dont celle de nos "jeunes" qui montent en catégorie de poids).

- mixte -580kg - 4^e

Vous pouvez d'ailleurs visionner un condensé des demi-finales ; petites finales et finales de l'après-midi sur le site de la chaîne de télévision Sports en France.

<https://mytvchain.com/video.php?vID=38446>

Et également un magnifique reportage réalisé au cours de ce week-end de compétition à travers nos tireurs. Et, plus particulièrement d'une famille où le papa et ses fils ont le virus bien ingéré.

https://youtu.be/i8_J-cDUnSQ

Nous sommes très fiers de ces résultats, cela prouve que nos 2 entraînements hebdomadaires payent et que la technique collective est primordiale.

Nous vous rappelons au passage nos créneaux d'entraînement. Tous les lundis et tous les jeudis.

20h aux heures d'hiver - 19h30 aux heures d'été.

Avis aux amateurs et amatrices :

Nous sommes vraiment en quête de féminine. C'est dans ce secteur que nous pêchons un peu en nombre d'adhérents. On vous attend Mesdames.

L'hiver nous travaillons surtout le cardio et le renforcement musculaire. Alors, que l'été nous nous attachons à bien peaufiner la technique, qu'elle soit individuelle ou collective.



Venez essayer, vous serez surpris de découvrir un vrai sport d'équipe et non un sport qui passe encore trop aux yeux de certains comme champêtre ou comme sport uniquement de force.

Notre prochaine échéance sera le Championnat du monde à Sursee (Suisse) du 30 août au 03 septembre : championnat sur herbe, en chaussures spécifiques, par équipe de 8.

Côté festif, notre « repas à emporter » du 11 mars dernier (Cassoulet Maison) a connu un franc succès. Nul doute que cette opération va se renouveler à l'automne prochain.

N'oublions évidemment pas, la location de nos 3 chapiteaux 5x8m avec tables et bancs. Renseignements auprès de M. Bource Fabrice : 06 17 48 62 27.

Kenavo ! Ar wech all



Gym d'entretien - Fitness



Cette saison sportive se termine avec toujours plus de renforcement musculaire avec un petit groupe motivé.

Pour la saison prochaine, n'hésitez pas à vous inscrire aux cours dispensés par un animateur diplômé : cardio, renforcement musculaire avec ou sans matériel (ballon, élastique, bâton, ring...), step, circuit training, stretching... C'est Dorothée qui normalement reviendra nous faire transpirer !

- Le mercredi à CASSON (salle Triskell) uniquement de 19h45 à 20h45
- Le lundi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) de 19h30 à 20h30
- Le jeudi à GRANDCHAMP (complexe Cent sillons) de 19h45 à 20h45
- Le lundi à SUCE SUR ERDRE (La Papinière) *

* informations à confirmer pour la saison prochaine

**Inscription annuelle :
133 euros (par chèque)
; tarif 2023/24**

**Tarif dégressif en
janvier et avril**

**N'hésitez pas à me
contacter !**

**Contact :
Estelle ROBERT
fele2806@gmail.com**



MOTO CLUB TUDOÙ MAT

Si vous souhaitez adhérer à notre devise : respect, solidarité, plaisir, sécurité...

Venez nous retrouver et profiter de bons moments conviviaux et de balades motos...

Nous parrainons l'association Bien vivre ta différence de Saint-Mars-du-Désert qui proposent des activités ludiques et sportives aux jeunes adultes et enfants en situation de handicap.



Notre bureau :
Gilles DELEPIERRE,
Président
Philippe REBYFFÉ,
Vice-Président
Véronique OLIVE,
Trésorière
Etienne SOURISSEAU,
Trésorier adjoint
Isabelle ROBIN,
Secrétaire



Voici les prochaines dates à noter sur vos agendas :

- Pique-nique du club fin juillet
- Balade moto le samedi 23 septembre

mctudoumat@outlook.fr

facebook : Tudoù Mat

Pour l'AS CASSON VB, la saison 2022-2023 s'achève déjà !

En septembre dernier, l'association a pu accueillir de façon inattendue 18 nouveaux licenciés.

Les profils sont très variés : anciens joueurs en clubs ou amateurs passionnés de volley au lycée ou en entreprise et même sportifs avertis qui préfèrent la chaleur des salles de sports aux terrains extérieurs !

L'effectif du club explose à 33 licenciés.

Nous avons ainsi pu engager pour la 1ère fois 4 équipes - 3 équipes mixtes et 1 équipe 100% féminine en championnat loisirs. Les résultats en fin de saison sont plutôt bons : 2 équipes montent dans la poule supérieure !

Nous comptons pouvoir continuer notre développement avec de nouveaux aménagements et équipements dans la salle de sport pour pouvoir vous accueillir plus nombreux !

Sous réserves de ces aménagements et des possibilités du planning de la salle, l'ouverture d'une section jeune (-18 ans) pourrait avoir lieu !

C'est l'occasion de remercier l'équipe municipale pour nos échanges et leur écoute particulière cette saison.

Si l'aventure volley vous tente à la rentrée, venez nous rencontrer lors du forum des associations le 2 septembre 2023 !

Des séances d'essais, sur réservation, seront proposées au mois de septembre.

Contact : ascassonvb@gmail.com



Le palet Cassonnais

Nous sommes un petit groupe de passionnés du palet sur plomb. Nous venons de créer une association nommée "le palet cassonnais". Toutes les personnes sont les bienvenues, chaque mercredi de 19h à 21h à la salle « l'Atelier » (ancien CTM) rue des Ardillaux. Nous serons présents au forum des associations le 2 septembre. Nous vous attendons nombreux.

Football Continuons à jouer, tous ensemble !

Une saison s'achève... une autre commence... depuis le mois de juin nous travaillons à la préparation de la saison 2023/2024.

La campagne pour les licences est ouverte et vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site internet du club. Afin de pouvoir nous approcher des effectifs nécessaires à chaque catégorie, nous avons besoin de quelques recrues notamment pour les catégories U10/U11 et U12/U13, alors n'hésitez pas à contacter les référents du club. Notre objectif étant de pouvoir continuer à maintenir à minima une équipe dans chacune des catégories.

Le bilan sportif de la saison écoulée est positif ! L'équipe Senior aura réalisé une magnifique saison. Terminant second de son groupe et accèdera probablement à la division 3 du district pour 2023/2024, nous sommes dans l'attente de la validation définitive des classements.

Félicitations à tous nos jeunes, les différentes catégories ont représenté au mieux Casson tout au long de la saison : lors des plateaux ou des tournois auxquels Casson a été présent... avec parfois des

résultats plus compliqués mais toujours avec un principe : se faire plaisir.

Le projet sportif qui était en cours depuis quatre saisons avec la JGE de Sucé-sur-Erdre est pérennisé pour les quatre prochaines saisons dans un premier temps pour les catégories U14/U15 et U16/U17/U18.

Pour la saison à venir, à la suite d'échange entre dirigeants et parents, le choix a été fait de garder la catégorie U12/U13 à Casson. Et nous en sommes ravis.

Néanmoins, pour que le club puisse continuer à fonctionner au mieux et continuer à se développer, il est important que l'encadrement s'étoffe afin de pouvoir gérer les différentes tâches à la vie du club, remettre par exemple en place nos tournois jeunes à Casson : tournoi en salle, tournoi de fin de saison.

Nous remercions chaleureusement tous nos bénévoles, les encadrants, les parents qui nous ont aidé tout au long de la saison pour maintenir une activité footballistique à Casson. Pour la saison à venir, nous espérons pouvoir nous renforcer et continuer à faire vivre un club de football à Casson.

Badminton 2022-2023, la saison des premières fois

Vive le sport !

Le BADMINTON de CASSON s'est engagé dans la coupe Roland CANIQUIT. Cette compétition propose des rencontres entre clubs du département. Tous les joueurs peuvent participer, le but étant de mélanger les niveaux et les générations. Chacun y trouve son plaisir : en double, en simple pour les plus courageux ! Les hommes avec les femmes, les plus âgés avec les plus jeunes : belle représentation de la mixité de notre sport !

Jouer dans le noir, ils l'ont fait !

Les adhérents ont découvert le samedi 4 février 2023, lors de la BAD CHANDELEUR NIGHT, une pratique décalée et insolite du badminton : le blackminton. Cela consiste à jouer dans une salle obscure éclairée de lumières noires rendant fluorescents raquettes, volants, terrains et joueurs préalablement maquillés. L'ambiance était au rendez-vous, tout aussi festive sur, qu'en dehors des terrains puisque Julian, notre chef crêpier, nous a régallés de ses galettes. Une recette idéale pour une chandeleur réussie !

Courir et marcher contre l'A.V.C., ils l'ont fait !



Le B.C. organisait la « RUEE contre l'AVC » le dimanche 2 Avril 2023. Cette manifestation clôturait la semaine ENSEMBLE CONTRE L'AVC dont Nicolas DELIGNE et Jean-Baptiste ROUSSEL sont les fers de lance. La volonté d'unir nos pas pour mieux prévenir et faire connaître l'AVC a remporté un franc succès.

Succès en termes de participation avec près de 200 coureurs alignés au départ de la course chronométrée de 10 kms, 400 marcheurs pour la marche « ECO » et une centaine d'enfants pour les 2 courses de 520m et 1.1 km.

Succès en matière d'organisation grâce à notre chef d'orchestre, Vincent LAZAREFF, qui a conduit au millimètre cette nouvelle animation. Pas moins de 10 exposants, 67 partenaires, 80 bénévoles ont participé à la dynamique collective.

Succès du côté médical, avec un village « SANTE » très fréquenté. Les personnels soignants et bénévoles de diverses associations (France AVC 44, Tabacologue, Diététicienne, Aphasie 44) ont pu témoigner et informer la population des facteurs de risques et des symptômes annonciateurs de l'AVC.

Succès financier avec des dons récoltés s'élevant à 7200 €. Les bénéfices vont permettre d'aider France AVC pour soutenir les victimes, leurs aidants et le personnel soignant.

Ce formidable résultat est le fruit de l'engagement de tous les acteurs, chacun à leur niveau ayant contribué à cette belle réussite. Qu'ils soient ici tous remerciés.

Les créneaux ouverts tout l'été, ils l'ont fait !

Cet été, les créneaux en semaine sont maintenus aux horaires habituels pour les adultes.

Nous organiserons du 04 au 10 septembre 2023 des portes ouvertes « OPEN BAD ». Si l'envie de venir frapper le volant vous tente, une équipe de bénévoles sera ravie de vous accueillir.

Remerciements à Jojo

Nous souhaitons honorer notre ami Joël SALMON. Quelques mots ne suffiront pas pour décrire son engagement dans l'aventure du BC, club qu'il a en partie créé en 2010, conduit en bon secrétaire pendant 13 ans et qu'il appelle aujourd'hui sa deuxième famille. Le temps et l'énergie qu'il y a déployés sont incommensurables. Le club ne serait assurément pas ce qu'il est aujourd'hui sans lui. Nous souhaitons, au nom de tous les membres, lui témoigner notre gratitude pour son dévouement précieux.

Jojo, permets-nous simplement de conclure sur un mot simple chargé de signification : MERCI !

Nouveau à Casson

J'ai le plaisir d'ouvrir à Casson un cours de Hatha Yoga les vendredi matin de 10H à 11H15. Les cours auront lieu à la salle Triskell.

Le 1^{er} cours aura lieu le 15 septembre, vous pouvez faire un ou 2 cours d'essai.

Le cours de Yoga commence par un « recentrage », une courte méditation, pour faire le vide, apaiser le mental, être disponible à soi-même, présent(e), à son souffle, ses sensations, son corps.

On alterne les exercices respiratoires (pranayama) pour équilibrer les 2 côtés du corps, et puis des postures (asanas), dont le symbolisme nous guide, exemple la posture de l'arbre nous enracine et développe notre confiance en nous, qui se déploie comme les branches de l'arbre. Les postures sont variées, elles ont de multiples variantes et bienfaits,



debout allongées, sur le ventre, sur le côté, assises, elles nettoient l'organisme, drainent les toxines, les fatigues, les préoccupations. Le cours se termine par une relaxation avec des bols tibétains, carillons, etc.

Merci de venir avec votre tapis et un plaid pour votre confort.

Yaëlle PATRY

<http://yoga-o-bienetre.jimdo.com/>
et <https://hypnose44.jimdo.com/>

2022-2023 : Une chouette saison pour le Casson Basket Club

Tant sur le plan événementiel que sportif, le Casson Basket Club a réalisé une excellente saison. En entente avec le Basket Club de Sucé-sur-Erdre, les équipes des différentes catégories sont le résultat d'un travail collectif entre les deux clubs qui ont engagé pas moins de 13 équipes.

Cette année témoigne d'un nouvel élan qui s'insuffle au sein du Casson Basket Club.

Nos jeunes sont de plus en plus volontaires dans la vie du club, notamment au niveau d'une forte présence aux stages, mais également par la tenue des tables de marques le week-end.

Cependant, nous manquons d'arbitres pour certaines catégories. Il a donc été décidé de mettre en place une école d'arbitrage pour la saison 2023-2024. Beaucoup d'autres projets émergent pour la saison prochaine. Le club sera présent lors du forum des associations le 2 septembre pour les réinscriptions, mais aussi les nouvelles inscriptions que nous espérons nombreuses !

Nouveaux rendez-vous à succès

Cette année, l'arrivée de nouveaux membres dans l'organisation du club a su apporter de la fraîcheur et de nouvelles idées : notre tournoi de pétanque du 17 septembre a réuni pas moins d'une trentaine d'équipes sous un soleil resplendissant ! Il en est de même pour notre tout premier loto qui s'est déroulé le samedi 13 mai : plus de 270 personnes ont rempli la Salle des Ardillaux pour tenter de remporter nos nombreux lots proposés. Parmi eux : trottinette électrique, écran plat, bons d'achats ou encore machine à café. Un grand merci à Françoise BRASSIER qui nous a fait le plaisir d'animer ce loto avec son éternel enthousiasme !

Ces nouveaux événements ont permis au club d'engranger un réel bénéfice qui servira pour l'achat de nouveau matériel nécessaire à la vie du club, mais aussi de nouveaux maillots pour les équipes montantes.

Des potentiels à surveiller

Accompagnées de leur coach et entraîneur Adrien LECHEVAL, nos U13F Elites ont enchaîné les victoires au fil de la saison. Ce parcours de réussite les ont amené samedi 03 juin à disputer la finale de



Championnat Départemental Elite à Oudon. En parallèle, les petites panthères ont disputés la finale de Coupe de Loire-Atlantique samedi 10 juin face à la Red Nation de Saint-Médard de Doulon.

Bravo également aux U13M et U15M qui sont passés à mi-saison de D2 à D1, et aux U18F qui finissent 1ère de D2.

La fin d'une décennie d'engagement

Les membres du bureau, présents depuis plus de dix ans déjà dans la structure du club ont décidé cette année de passer le relais ! Ayant créé le club et participé activement à son expansion, David HEMION (président), Gaëlle FRIoux (secrétaire) et Mickaël RODRIGUES (trésorier) démissionnent de leurs fonctions. Un très grand remerciement à eux pour leur investissement au sein du club !

De nouveaux bénévoles très motivés ont donc fait leur apparition, prêts à poursuivre la bonne dynamique du club.

Dates à retenir :

- 16 septembre : remise des maillots + tournoi de pétanque
- 20 octobre : boum d'halloween
- 12 novembre : réveil musculaire + course
- 16 et 17 décembre : tournoi de Noël

Open de l'Erdre

L'Open de l'Erdre 3x3 est de retour pour une deuxième édition. Du 13 au 16 juillet prochain, le basket 3x3 vous donne rendez-vous sur l'esplanade du Lycée Caroline Aigle (Impasse Julie-Victoire Daubie) de Nort s/Erdre.

Cette nouvelle édition promet un niveau de jeu spectaculaire au travers de non plus un tournoi, mais deux. Le premier tournoi est issu du circuit International et compte plus de 20 équipes venues du

monde entier. De l'Espagne, en passant par la Roumanie, puis l'Uruguay, et en finissant par les Pays-Bas et, bien sûr, la France. Les équipes viennent décrocher leur ticket pour l'étape suivante du circuit, le Challenger 3x3 de Belgrade, en Serbie (11 août 2023). Le Lite Quest se déroule les 13 et 14 juillet.

L'Open Plus 5000 Superleague est le second tournoi de l'événement. Il a lieu les 15 et 16 juillet pour la course aux tout derniers pass pour l'Open de France

3x3 (27 et 29 juillet 2023) à Rennes. Sur ce tournoi, ce sont 12 équipes féminines et 12 équipes masculines qui évoluent sur le circuit fédéral français, avec des visiteurs au palmarès mondial.

L'Open de l'Erdre 3x3 c'est aussi de nombreuses animations ludique, sportives et inclusives prévues tout au long de l'événement. Il y en a pour tout le monde ! Du Micro-Basket pour les plus petits (3 à 5 ans), du Basketonik pour les plus motivés, le Basket Santé pour les personnes en recherche de lien social et de mise en mouvement doux, du Basket Fauteuil pour les initiés ou les curieux, des tournois amateurs jeunes et mixtes, du E.Sport, des animations et de nombreux lots à gagner. Nos bénévoles seront ravis



de vous servir de quoi boire et manger sur place, au milieu de cette ambiance familiale et sportive.

Grandchamp-Arts- Martiaux

Judo - Jujitsu -Taïso -Tai-chi-Chuan - Qi-Gong - Karaté - Genki do

C'est reparti pour une nouvelle saison avec cette fois un nombre de licenciés à la hausse.

Nouveau cette année : le **Genki do**, tous les samedis matin de 9 h à 10h15 avec notre professeur de Karaté Philippe SFORZA qui est lui-même le créateur de cette nouvelle discipline (Karaté santé et bien-être). Nombreux sont les Cassonnaises et Cassonnais à pratiquer cette activité.

En **judo** les résultats pour la saison passée sont très satisfaisants. Cette saison, les plus jeunes se sont inscrits en nombre à l'école d'arbitrage et de commissaires sportifs, postes sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu : il est donc

important pour le club d'en former.

Nous offrons aussi aux tout-petits la possibilité de pratiquer le judo, tous les mercredis après-midi à partir de 15h 30 pour les 5 ans et de 16h 30 pour les 4 ans.

Le Karaté à partir de 6 ans, le mardi à 18h30 et jeudi 18h15.

Petit rappel pour le **Jujitsu** : les cours ont lieu tous les mardis à 20h et tous les jeudis à 20h30

Si vous le voulez, vous pouvez aussi vous inscrire au Tai Chi Chuan et au Qi Gong : disciplines dérivées de la gymnastique chinoise, ils améliorent la condition physique globale, favorisent la concentration et la détente...Les cours se déroulent tous les jeudis à partir de 19h pour le Qi Gong et de 20h pour le Tai Chi Chuan.

Lucas
MARTIN
ceinture noire
en karaté



Des essais d'une ou deux séances sont possibles pour tous ces arts martiaux.

Nous avons organisé un Loto le dimanche 13 Novembre 2022, la salle étant complète nous avons dû refuser du monde : je vous conseille vivement de retenir la date du samedi 8 avril 2023 en soirée.



Nos futurs champions du monde en judo avec leur coach de Grandchamp et un arbitre officiel d'Héric (niveau mondial)

Inscriptions à l'école de danse nortaise

L'école de danse nortaise accueille les enfants à partir de 5 ans pour les cours d'éveil et initiation à la danse. À partir de 7 ans et jusqu'à l'âge adulte, les danseurs peuvent suivre des cours de danse classique et/ou de jazz avec Isabelle et Maud, professeures diplômées d'état. L'école propose des cours plus avancés et plus techniques à des élèves à partir de la 5^{ème}, regroupés dans une masterclass.

Toutes les informations concernant les inscriptions sont disponibles sur le site www.edn44.fr. Il reste des places dans les cours d'éveil, d'initiation, et classique (du CE1 jusqu'aux adultes).

Les dossiers d'inscription peuvent être déposés jusqu'au 3 juillet dans la boîte aux lettres de l'EDN, quai Saint Georges à Nort-sur-Erdre. Ensuite ils devront être remis lors du forum des associations le samedi 2 septembre au plan d'eau de Nort-sur-Erdre.

La Bougeotte 44

La Bougeotte 44 propose un nouveau stage de comédie musicale pour les 6-11 ans, du 17 au 21 juillet, à Sucé-sur-Erdre. Encadrés par des artistes professionnels, les enfants aborderont le chant, la danse et le théâtre en créant une forme courte présentée le vendredi. Horaires de 14 h à 17 h. Salle des fêtes de la Papinière. Tarif 90€. Contact : labougeotte44@gmail.com



À l'échelle intercommunale

Fin des inscriptions au transport scolaire le 18 juillet

Avant l'été anticipez la rentrée... En d'autres termes c'est le moment de faire les inscriptions au transport scolaire et ce, avant le 18 juillet. Après cette date une pénalité de 30€ sera appliquée en plus de votre abonnement. Aussi pour une première inscription ou réinscription, rendez-vous sur le site régional des transports aleop.paysdelaloire.fr, et laissez-vous guider. Si vous avez besoin de renseignements, contactez le service Mobilités : transport@cceg.fr / 02.28.02.22.33

Modification des dessertes des établissements secondaires de Nort-sur-Erdre

À la rentrée de septembre 2023, les lycées Caroline Aigle et Saint-Martin de Nort-sur-Erdre changent leurs horaires, avec deux entrées différentes, à 8h00 et à 9h00, et une sortie unique à 18h00.

Les élèves, en fonction de leur niveau de classe, seront donc affectés sur des circuits soit à 8h00, soit à 9h00, et sur les mêmes circuits à 18h00. Vous n'êtes pas sans savoir que les recrutements de conducteurs sont difficiles et l'organisation qui découle de cette évolution des horaires est très contrainte.

- Les entrées à 8h00 concerneront les élèves de 1ère et Terminale d'enseignement général et technologique, les entrées à 9h00 concerneront les élèves de seconde, et l'ensemble des élèves de l'enseignement professionnel.
- Le service Mobilités affectera les élèves en fonction des éléments renseignés dans les dossiers d'inscription, il est important d'être particulièrement vigilant sur le niveau de classe et le choix de la filière renseignés lors des inscriptions.
- Les circuits de 8h00 seront des circuits mixtes transportant des collégiens (y compris 3ème PRO et 4ème PRO) et des lycéens (1ère & Terminale).

- Tous les cars arriveront à 7h40 à la plateforme du lycée, et les collégiens et lycéens de Saint-Martin emprunteront ensuite des navettes pour se rendre à leurs établissements respectifs.
- Un marquage de couleur par établissement sera réalisé sur la plateforme durant l'été pour aiguiller les élèves vers leurs navettes.
- Des agents seront également présents pour renseigner les élèves et veiller à la bonne organisation des navettes.
- Tous les points d'arrêt desservis cette année pour les collégiens seront maintenus, offrant plus de souplesse pour les lycéens.
- Les points d'arrêt plus éloignés des lycéens seront également maintenus.

Toute nouvelle demande de point d'arrêt pourra être étudiée par la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres, en lien avec le service Transport de la Région.

Nous attirons votre attention pour les collégiens qui se rendraient sur des établissements de Nort-sur-Erdre (hors carte scolaire) : l'offre n'est possible que dans la limite des places disponibles dans les cars, ils ne sont donc pas prioritaires. S'ils peuvent monter à 8h00 sur chacun des arrêts proposés, sous réserve de places disponibles, ils auront une offre plus restreinte le soir pour le retour de 16h00, limitée aux arrêts desservant un élève de 3PRO ou de 4PRO.

Il n'y aura pas de retour possible à 16h00 pour les lycéens, ni à 18h00 pour les collégiens.

Coordonnées du Service Mobilités

02.28.02.22.33

transport@cceg.fr

Vivre sa vie pro en toute indépendance !

Les 2 nouvelles Résidences Jeunes Actifs d'Erdre & Gesvres ont été inaugurées le 5 juin dernier. L'une est située à Nort-sur-Erdre sur la Place du Champ de Foire, et l'autre à Treillières dans le nouveau quartier d'habitat Général de Gaulle, rue Etienne Sebert. Proches des services, commerces et transports en commun, ces résidences à taille humaine offre chacune 20 logements, tous, équipés et meublés, des T1 de 15 à 20m², des T1 bis de 20 à 25m² ou des T1bis de plus de 30 m², réservés à l'accueil des couples. Pour répondre pleinement aux besoins des futurs résidents on trouvera dans chacun des foyers, un bureau d'accueil, une salle de réunion, une salle d'animation, une laverie mais aussi un local vélos et 1 place de parking pour 3

logements. Concernant le loyer, il est légiféré par l'État selon un zonage territorial et s'entend Toutes Charges Comprises : électricité, chauffage, eau, entretien des parties communes et même internet. Dans ce cadre, pour les deux résidences d'Erdre & Gesvres le loyer varie, hors APL, de 372 euros pour le T1 à 481 euros pour le T1 bis et jusqu'à 524 euros pour le T1bis, (l'APL des RJA est majorée par rapport à une APL classique et effective dès le premier mois). En ce qui concerne le contrat de location, et donc le bail, il peut être d'un mois minimum, renouvelable, et jusqu'à 24 mois maximum, une souplesse propre aux RJA pour s'adapter aux besoins du jeune actif qu'il soit en CDI, CDD, en intérim, en stage ou en alternance.

La CCEG a choisi de confier la gestion locative des deux RJA à l'association ADELIS. Si la mission d'ADELIS consiste, à accompagner les jeunes actifs en leur facilitant l'accès à un logement indépendant, elle les aide aussi à consolider leur projet de vie. Un éducateur est d'ailleurs attiré à chacune des résidences. Les occupants peuvent individuellement le solliciter pour être aidé dans des démarches administratives par exemple, ou collectivement pour construire des actions leur permettant de s'investir dans la vie de la résidence, et plus largement celle du territoire.

Comment faire une demande de logement en RJA ?

D'abord il faut le J de Jeunes, soit avoir entre 16 et 30 ans même si la priorité est plutôt donnée aux 16-25, et avoir le A de Actif, c'est-à-dire être en CDI, CDD, Intérim, en stage ou en alternance. Ensuite faire simplement sa demande en ligne sur : mademande-habitatjeunes.fr (joindre les pièces justificatives d'identité, d'activités et de ressources), puis prendre rendez-vous avec ADELIS, cet échange téléphonique permet de mieux comprendre le besoin du demandeur et vérifier l'adéquation entre ce besoin, les ressources

et l'offre disponible. Si la demande est acceptée, le dossier passe ensuite en commission d'attribution laquelle juge si le dossier doit être ajourné pour manque d'élément, refusé ou simplement validé ! Dans ce dernier cas d'une réponse positive de la commission, ADELIS prend contact avec le demandeur pour établir le contrat de location et faire un état des lieux. À ce stade, on peut même commencer les cartons du déménagement !



crédit photo CCEG

Réouverture de la déchetterie de Nort-sur-Erdre

Le site de Nort-sur-Erdre fermé depuis le 27 février va rouvrir ses portes durant le mois de juillet (sauf aléa lié aux travaux). A l'occasion de ces travaux, des modifications ont été apportées pour éviter les manœuvres de demi-tour, faciliter et sécuriser les déplacements des usagers : sens de circulation unique, et barrière d'accès afin de pouvoir réguler le nombre de voitures présentes et fluidifier les passages.

Comme cela est déjà le cas pour les déchetteries de Grandchamp-des-Fontaines et Notre-Dame-des-Landes, une carte d'accès sera

désormais nécessaire pour accéder au site.

L'ensemble des foyers de Nort-sur-Erdre et de Casson se sont vus adressé par courrier – courant juin, la carte d'accès. Les habitants des communes concernées qui n'auraient pas reçu ce courrier, et les habitants qui ne résident pas sur ces communes mais qui fréquentent la déchetterie de Nort-sur-Erdre pourront faire une demande de carte (formulaire à remplir sur www.cceg.fr ou contacter le service Déchets).



Le Relais des Aidants

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro évolutive : ALFa répit - le relais des aidants est là pour vous accompagner

Le relais des aidants, plateforme d'accompagnement et de répit, financée par l'Agence Régionale de Santé, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie Neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC... C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements

qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser.

Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence.

Dans cette optique, nous proposons également des activités :

- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- Café Répit pour exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants
- Formations pour connaître la maladie pour mieux accompagner votre proche
- Séjour répit pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,

- Relayage pour vous permettre de vous absenter de votre domicile,
- Rencontres conviviales pour sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes...

Toutes nos activités sont et sur réservation. Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous !

ALFa Répit – le Relais des Aidants

www.alfarepit.fr

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants

Contact : 02.40.66.94.58

Mail : contact@alfarepit.fr

À l'échelle locale

Divagation de chiens et nuisances sonores

La municipalité est parfois confrontée à des problèmes de chiens en divagation sur la voie publique ou de nuisance sonore (en présence ou non des propriétaires). Cet état de fait peut occasionner un risque pour les cyclistes et les enfants, et un désagrément pour les riverains.

Un maire est habilité à un double titre pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux :

- Par son pouvoir de police générale qui l'habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ;
- Par ses pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural.

Un animal en divagation c'est quoi ? appel

Un animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de ses responsables, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Que peut-on faire ?

Les habitants sont invités à faire remonter la situation auprès des services de la mairie qui se chargeront de prévenir le propriétaire (quand il a été identifié) et lui rappeler ses devoirs et obligations en tant que propriétaire d'un animal. Dans la mesure du possible tout signalement est à compléter par une description de l'animal et notamment sa race.

Dans un second temps, la gendarmerie de Nort-Sur-Erdre sera directement informée et se rendra également sur place. Et en cas de nouvelle récidive, le propriétaire sera

verbalisé pour les manquements à ses obligations en tant que propriétaire d'un animal.

La récupération d'un animal en divagation, comment ça se passe ?

La commune a un partenariat avec la société Sous Mon Aile – qui pour chaque animal en divagation signalé en mairie, peut être amenée à se déplacer pour récupérer l'animal.

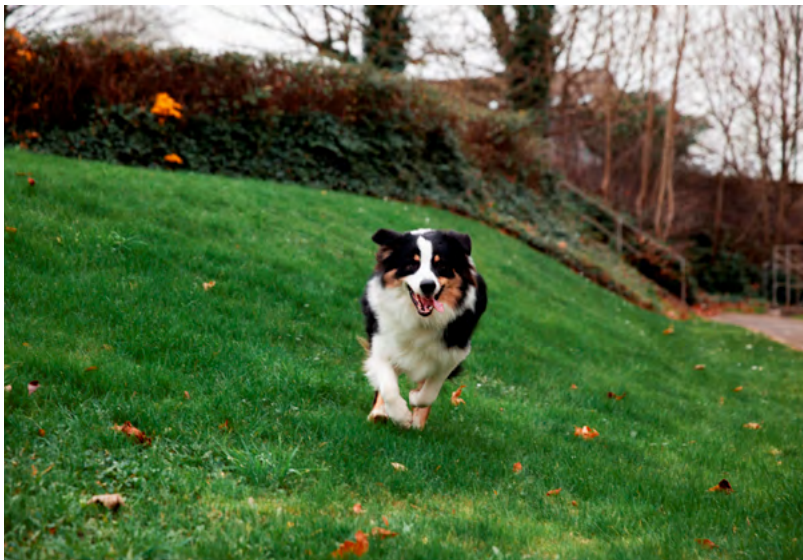
Lorsqu'un chien ou un chat accueilli dans la fourrière est identifié (par un collier, un tatouage ou une puce électronique), le gestionnaire de la fourrière doit rechercher dans les plus brefs délais le propriétaire de l'animal.

Si l'animal est réclamé par son propriétaire, sa restitution sera subordonnée au paiement de la totalité des frais de fourrière.

Dans le cas contraire, à l'issue d'un délai franc de garde de 8 jours ouvrés, le chien ou le chat sera considéré comme abandonné et deviendra la propriété du gestionnaire de la fourrière.

En complément des frais de fourrière pouvant être demandé par la fourrière, les propriétaires doivent également s'acquitter auprès de la mairie du coût de l'intervention réalisée par la société Sous Mon Aile.

Les nuisances sonores liés à un animal sont aussi concernées par ce pouvoir de police, les propriétaires, devront prendre toutes les dispositions nécessaires de nature à réduire cette nuisance.



Avoir un chien ou un chat : quelles sont les règles ?

Les chiens et les chats sont des animaux domestiques. Il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation pour en être propriétaire. Toutefois, l'acquisition et la détention d'un chien ou d'un chat sont soumises à un certain nombre de règles. Des règles particulières sont prévues pour la détention d'un chien susceptible d'être dangereux.

Quelques règles et obligations concernant les propriétaires ?

- Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers un animal domestique (les atteintes au bien-être animal sont punies d'amende et/ou de peine d'emprisonnement).
- Il est interdit d'enfermer un chien ou un chat dans des conditions incompatibles avec ses nécessités physiologiques, notamment dans un local sans aération ou sans lumière ou insuffisamment chauffé.
- Un animal qui doit être momentanément maintenu attaché ou enfermé dans un enclos, doit pouvoir accéder en permanence à une niche ou un abri le protégeant des intempéries.
- Le collier et la chaîne doivent être proportionnés à la taille et à la force de l'animal, ne pas avoir un poids excessif et ne pas entraver ses mouvements.

- Le propriétaire est responsable des dommages que l'animal peut causer qu'il soit sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.
- Il est interdit de laisser divaguer votre animal.

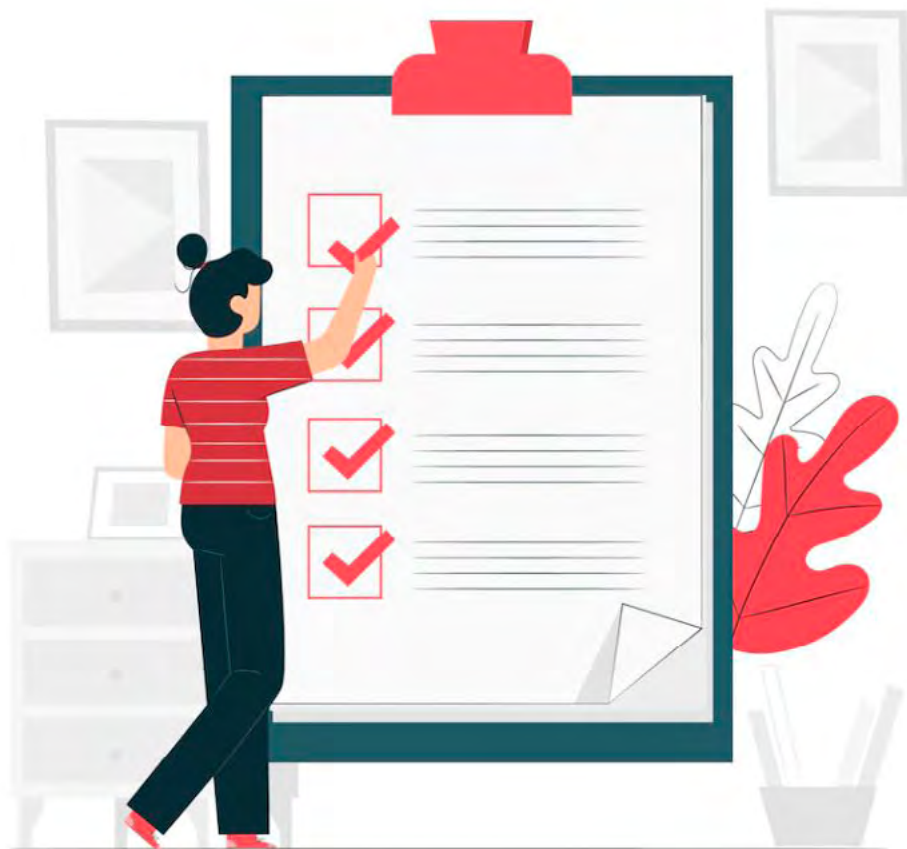
Un chien en divagation c'est quoi ?

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres.

Que faire en cas de morsure ?

- Toute morsure doit être déclarée à la mairie (un formulaire vous sera fourni).
- Le propriétaire d'un chien mordeur doit le présenter à un vétérinaire pour une surveillance sanitaire et le soumettre à une évaluation comportementale.
- Le résultat est communiqué au maire qui peut imposer au propriétaire du chien de suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude.





Et si Casson se racontait...

Anecdote

Les héros du Riault

Autrefois, il n'y a pas si longtemps, Casson avait son théâtre, dressé derrière le presbytère du Riault : le théâtre Saint-Louis.

Un vrai théâtre avec scène, coulisses, rideau rouge de lourd velours et même une fosse pour le souffleur.

Il était sorti de terre en 1938 — le théâtre, pas le souffleur. Les paroissiens l'avaient construit les jours de chaume, transportant la pierre dans de lourds tombereaux tirés par deux bœufs bien ferrés

Trois cents journées d'hommes, cent journées d'attelage pour apporter les matériaux. Dès qu'il y eût assez de pierres on mit un peu moins de cinq mois à les assembler... Ainsi naquit le Théâtre Saint-Louis.



Dans les années cinquante, le Zénith cassonnais jouait à guichet fermé. Deux représentations par an. Une pièce avec les gars, une pièce avec les filles : comme la salle était paroissiale, pas question de mélanger garçons et filles.

Pour les filles, jouer un rôle de garçon n'était pas trop compliqué. Pour les garçons, jouer un rôle de filles était plus hasardeux et pouvait transformer le plus chagrin mélodrame en farce irrésistible.

Devinez qui dirigeait la troupe ? L'abbé Gautereau, le héros de notre dernière Feuille de chêne.

Autour des acteurs, comme aujourd'hui au TRAC, gravitaient nombre de petites mains à l'œuvre depuis fort longtemps. Quand on frappait les trois coups et que s'ouvrait le rideau sur un sous-bois ou un intérieur bourgeois, les décorateurs étaient les premiers à être applaudis. Une joyeuse salve qui retardait l'entrée des artistes.

Les machinistes concevaient les effets spéciaux : une barrique qui explose, une porte de placard qui s'ouvre quand il ne faudrait pas sur un piteux amant.

Pour l'entracte, c'est Berthe, la servante de l'abbé Gautereau qui roulait les gâteaux sur son tablier afin de rassasier la compagnie.

Berthe... Vous vous souvenez ? L'abbé était arrivé de Monnières avec elle et ne s'en serait séparé pour rien au ciel. Elle veillait sur la cure comme un majordome de palace et arpentait le bourg à bicyclette pour quêter les offrandes des paroissiens. Rien ne devait manquer au brave curé de campagne pour exercer son sacerdoce.

Berthe avait une façon bien à elle de faire du vélo : elle n'avait ni frein avant ni frein arrière. Quand elle avait pris trop d'élan dans une descente un peu vive — et Dieu sait s'il en existe à Casson, elle freinait en mettant son pied sur la roue avant tout en évitant les rayons et ceci jusqu'à ce que la semelle du pied chauffe. Les galopins de l'époque — à ce qu'ils disent — guettaient la cycliste pour assister au freinage mais personne ne la vit un jour tomber, ni son pied fumer d'échauffement.

Ainsi naquit peut-être l'idée folle des caisses à savon, lancées à toute allure par le comité des fêtes au printemps 2023.

La brave bonne avait fort à faire avec son curé plus souvent chez les paroissiens que dans sa cure. Elle le grondait comme son fils s'il rentrait tard ou si sa soutane était souillée.



Quand la pluie se faisait trop tenace, Berthe sortait Saint-Joseph et le plaçait sous la gouttière : « Bouge point de là, Père Sêché, quand t'en auras grou d'être mouilleu tu fr'as pt'et venir le soulail »

Et ça marchait ! Du temps de l'abbé Gautereau, il n'a jamais plu un jour de kermesse.

Les kermesses...Ce sera pour une autre fois : le quota de caractères accordé à notre histoire est déjà dépassé... et comme aurait dit Berthe, y z'ont donc pas fini d'bat la goule ?

ÉTAT-CIVIL

De janvier à juin 2023



ILS SONT NÉS...

NICOLAS Agathe	17/01
TUAULA Laïna	15/03
MÉREL Giulio	28/03
HOUSSAIS JOSSE Giulia	18/04
GOUY Elliot	03/05
LERAY Moëna	12/05
LERAY Antonin	03/06

ILS SE SONT UNIS...

LE GALLOUDEC Kenny et CLOCHEFERT Pauline	29/04
VENGEON Julien et GUILLOU Tiphaine	10/06
ANASTACIO Vincent et HERVÉ Dorothée	19/05

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

BRODU Michel	05/02
PILIOUGINE Nicolas	05/02
LE THOMAS Serge	12/04
ANASTACIO Francisco	05/05
MICHELOT Marie	26/05
BATARD Marcel	01/06
GUILLET Noémie	07/06

AGENDA

SEPTEMBRE

1	INAUGURATION DE L'EXTENSION DE CROQ'LOISIRS - Municipalité
2	PERMANENCE DES ÉLUS "AU FORUM" - Municipalité
2	FORUM DES ASSOCIATION - Municipalité
2	RENCONTRE DU CCAS SUR RDV - CCAS
9	REPAIR CAFÉ - Municipalité
16	RENCONTRE DU CCAS SUR RDV - CCAS
16	JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE - Casson mon pays
16	RÉMISE DES MAILLOTS ET TOURNOI DE PÉTANQUE - Basket
20	HEURE DU CONTE - Bibliothèque
23	RÉUNION DE QUARTIER - Municipalité
30	1 ^{ER} ANNIVERSAIRE DE LA DÉPANNEUSE - C'est l'Carbu
30	INAUGURATION DE L'EXTENSION DE LA MAISON MÉDICALE - Municipalité

OCTOBRE

7	PERMANENCE DES ÉLUS - Municipalité
7	RENCONTRE DU CCAS SUR RDV - CCAS
7	RÉUNION DE QUARTIER - Municipalité
8	TOURNOI INTERNE / POT DE DÉBUT DE SAISON - Badminton
13	ESCAPE GAME HARRY POTTER - Bibliothèque
14	RÉUNION DE QUARTIER - Municipalité
18	RENCONTRE AUTEUR - Bibliothèque
20	BOUM D'HALLOWEEN - Casson Basket Club
20	BÉBÉ BOUQUINE - Bibliothèque
21	RENCONTRE DU CCAS SUR RDV - CCAS
21	RÉUNION DE QUARTIER - Municipalité
26	ATELIER CRÉATIF AUTOMNE - Bibliothèque
27	BAD'HALLOWEEN - Badminton

NOVEMBRE

4	RÉUNION DE QUARTIER - Municipalité
4	PERMANENCE DES ÉLUS - Municipalité
4	RENCONTRE DU CCAS SUR RDV - CCAS
6 au 11	SEMAINE BLEUE - CCAS
12	RÉVEIL MUSCULAIRE ET COURSE - Basket
15	ATELIER LIGHT PAINTING - Bibliothèque
18	RENCONTRE DU CCAS SUR RDV - CCAS
19	VIDE TA CHAMBRE DE 8H À 16H - SUCE - APEM
24	BÉBÉ BOUQUINE - Bibliothèque
25	ATELIER LIGHT PAINTING - Bibliothèque
29	HEURE DU CONTE - Bibliothèque

DÉCEMBRE

1	FÊTE DE NOËL ÉCOLE SAINTE ANNE - APEL
2	PERMANENCE DES ÉLUS - Municipalité
2	RENCONTRE DU CCAS SUR RDV - CCAS
10	BADBAD'NOËL - Badminton
10	MARCHÉ DE NOËL - Comité des fêtes